

SPÉCIAL TO

NOVEMBRE 2010 - N°8

Bienvenue aux TO stagiaires

Lors de votre passage au campus de Velaine en Haye, Le SNUPFEN Solidaires avait tenu à assurer une présence régulière à vos côtés par des permanences hebdomadaires.

- d'une part, pour vous accueillir syndicalement, ce qui nous semble être un minimum,
- d'autre part pour tenter d'apporter des réponses à vos nombreuses interrogations, légitimes, ainsi que des solutions, ou ébauches de solutions, aux problèmes que vous auriez pu rencontrer suite à votre entrée à l'ONF,
- enfin pour finir, pallier - à notre sens - à une carence de l'établissement en terme d'accompagnement des personnels dans leurs nouvelles vies professionnelles.

Au vu des contacts pris lors de ces quelques journées, cette présence a été utile.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne et agréable carrière à l'ONF avec la garantie que le SNU sera à vos côtés.

L'info en plus : un nouveau critère de mobilité

Pour demander un poste en mobilité un entretien est presque toujours obligatoire. Certains agents nous ont rapporté une drôle de question posée : « comptez vous occuper la MF affectée au poste ? Parce que nous avons plus ou moins prévu de la vendre... ».

La direction a fixé des objectifs de vente de MF aux directions territoriales, du coup celles-ci se disent que si les agents qui demandent le poste ne souhaitent pas occuper la MF cela permettra de la proposer à la vente. Entre deux agents qui demandent le poste, la direction va-t-elle privilégier celui qui n'est pas intéressé par la MF ? Nous resterons vigilants sur ce point à la CAP. Merci de nous tenir informés si vous constatez de telles dérives.

L'emploi. Quand il n'y en a plus,

C'est une priorité pour le SNUPFEN Solidaires. Afin de permettre une gestion réellement durable des forêts. Il est utile de rappeler que **notre vision de la gestion forestière durable et multifonctionnelle passe forcément par une connaissance accrue et une proximité des forêts - le fameux « maillage territorial » Celle-ci ne peut être réalisée que par des agents de terrain polyvalents en nombre suffisant.**

il n'y en a plus !

Même si le recrutement 2010, peut paraître conséquent, il est loin de combler tous les postes vacants et tous les départs prévisibles. De plus, on assiste de nouveau à un **gel organisé des postes** puisque l'intégralité des postes vacants n'est pas proposée sur les listes de mobilité. Il faut aujourd'hui deux postes vacants pour en mettre un seul en appel. La direction profite à la fois de la bonne volonté et de la conscience professionnelle des équipes pour assumer les intérimis et assurer la continuité du service mais aussi du mal-être ambiant qui entraîne les personnels dans une spirale d'acceptation dont l'issue est parfois tragique.

Parallèlement, la mobilité des personnels dans les zones de départ est devenue difficile. Ces mesures présagent de nouvelles suppressions de postes ! **Nous invitons à nouveau tous les personnels à refuser collectivement les intérimis afin d'obliger la direction à faire les recrutements nécessaires.**

Comme pour tous les recrutements de ces dernières années, il a fallu lutter pour obtenir ce concours, le SNU est fier d'y avoir pris toute sa part et d'en porter largement la responsabilité. Mais aujourd'hui, nous n'avons aucune garantie pour les recrutements futurs.

Malgré cette ambiance délétère et conflictuelle faisant suite à deux ans de lutte, l'accueil des stagiaires issus de ce concours ne se fait pas dans les meilleures conditions tant le décalage entre notre vision de la gestion forestière et les orientations choisies par notre direction est grand. Toutefois, nous espérons que nos valeurs et nos ambitions pour l'avenir de la forêt publique et du service public forestier sauront trouver écho auprès de ces jeunes (et moins jeunes) techniciens opérationnels.

La nouvelle équipe du SNU

La Commission Administrative Paritaire, instance qui traite des sujets concernant la vie du personnel (mutations, avancements, notation etc..) se réunit la semaine prochaine (18 novembre) et traitera des mobilités.

Suite aux dernières élections la nouvelle équipe du SNUPFEN Solidaires TO / TOP a été mise en place.

Techniciens Opérationnels Forestiers

☐☐ Cyril GILET - 58400 RAVEAU
tél. 03 86 70 20 74 - cyril.gilet@onf.fr

☐☐ Nathalie STRAUCH - 67420 BOURG BRUCHE
tél. 03 88 97 70 36 - nathalie.strauch@onf.fr

☐☐ Didier CONSTANT - 19400 MONCEAU SUR DORDOGNE
tél. 05 55 28 80 37 - didier.constant@onf.fr

☐☐ Pierre POLA - 38580 LA FERRIERE
tél. 06 76 77 22 54 - pierre.pola@onf.fr

Techniciens Opérationnels Principaux

Régis JEANDENAND - 71100 LA CHARMEE
tél. 03 85 92 94 50 - regis.jeandenand@onf.fr

Jean Marie RELLE - 68230 WIHR AU VAL
tél. 03 89 71 11 70 - jean-marie.relle@wanadoo.fr

N'hésitez pas à prendre contact avec nos élus pour leur exposer votre dossier personnel, ou leur faire part de vos interrogations.

BULLETIN D'ADHESION

NOM Prénom
Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent)
Tél Mel Date de naissance Grade
Travail à temps partiel : pourcentage à préciser

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Pascale ROBERT 42 Rue des Flûtes Agasses 25000 BESANCON • Tél : 03 81 82 19 81

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique

Téléphoner au Trésorier Régional qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C.

Pour le prélèvement automatique : Timbre mensuel = cotisation /12 Prélèvement = cotisation /Nombre de prélèvements

ATTENTION : Libellez votre chèque à l'ordre de SNUPFEN